

COMITE DIRECTEUR

Réunion des vendredi 12 et Samedi 13 Octobre 2007 à Paris.

-
- Présents : M. Yvan MAININI, Président.
Melle Loetitia MOUSSARD. Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES, Catherine GISCOU, Françoise EITO-HUET, Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.
MM Christian AUGER, Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Jean-Marie FLORET (vendredi), Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Jacques LAURENT, Philippe LEGNAME, René LE GOFF (vendredi), André NOUAIL, Georges PANZA, Jacky RAVIER, Philippe RESTOUT, Patrice ROMERO, Jean-Pierre SIUTAT et Yannick SUPIOT.
- Invités : Mme Josette BAILLY (Provence). MM. Roland BLIEKAST (Alsace) et Jean-Jacques BLONDELLE (Picardie).
- Représentants du Conseil d'Honneur : Mme Georgette GIRARDOT. MM. Jean COMPAGNON et Christian JALLON.
- Excusés : MM. Michel CHATEAU, Jean-Marie FLORET (samedi), René LE GOFF (samedi) et Jean-Pierre ROGER.
- Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN) et Fabrice CANET.
Mme Céline PETIT
- Assiste en partie le vendredi soir : Melle Stéphanie PIOGER.

Réunion du Vendredi 12 Octobre 2007.

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents.
La FFBB traverse actuellement des moments difficiles, en raison des résultats des équipes de France Seniors lors de leur Championnat d'Europe.

Le système de saisie des licences par les clubs fonctionne bien. Nombre des licenciés : 357 245, soit environ 6,3 % de plus qu'à la même date la saison passée. Une estimation plus proche de la réalité sera possible fin Novembre 2007. 43% des licences ont été saisies via Internet.

Un rappel sera effectué auprès des Comités Départementaux afin qu'ils récupèrent les certificats médicaux et les engagements d'assurance pour délivrer les cartons licences.

2. Les Commissions Fédérales :

- **NF1 : Présentation du Cahier des charges**

André NOUAIL expose le document distribué aux membres présents (annexe 1). Ce document a été rédigé avec la collaboration de FBO. Il précise que l'équipe qui terminera première de la saison régulière organisera le Play Off.

Le Comité Directeur valide, à l'unanimité des membres présents, le Cahier des Charges du Play Off de NF1.

Il informe qu'une rencontre de NF1 sera diffusée sur le net pour la première fois ce samedi soir.

- **La Commission des Agents Sportifs**

Stéphanie PIOGER propose que l'examen 2008 des Agents Sportifs se déroule le Mardi 29 Avril 2008. La validation des résultats serait effectuée par le Comité Directeur des 16 et 17 Mai 2008.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- **La Commission Formation**

- Bilan Université d'Eté 2007.

Jean-Marie FLORET commente le document distribué, et apporte quelques précisions :

- Le nombre de participants, comme le nombre de jours de formation est stable par rapport aux années précédentes.
- L'évolution de la participation des Comités Départementaux est positive.
- Le travail réalisé par l'équipe des formateurs début janvier a apporté une amélioration des formations dispensées tant sur les contenus que sur les rythmes des séquences; il en découle une plus grande importance des échanges d'expérience, une disponibilité et une écoute des formateurs améliorée.
- Importance du module informatique cette année, pour la saisie des licences par les clubs

- projet 2008

Jean-Marie FLORET : un document "créa-club" est en cours d'élaboration. La Commission Formation réalise ce document en travaillant avec d'autres Commissions fédérales, ce qui a permis de réfléchir à, comment et avec quelles mesures d'accompagnement réaliser sa mise en oeuvre.

La Commission Formation fera une présentation du projet au Comité Directeur des 14 et 15 Décembre 2007.

Yvan MAININI : demande l'organisation d'une Université d'Eté spécifique à l'intention des nouveaux élu(e)s dans les Comités et les Ligues, suite aux Assemblée Générales Electives de 2008

- **La Commission Juridique**

- Modification réglementaire (article 507)

Roselyne BIENVENU propose d'ajouter un alinéa 4 dans l'article 507 des règlements généraux :
Article 507.4 : *"Dans l'hypothèse où un(e) joueur(euse) se blesse lors de sa participation en sélection nationale française, le groupement sportif auprès duquel est licencié(e) ce(tte) joueur(euses) pourra recruter temporairement un(e) joueur(euse) français(e) ou étranger(ère), quel que soit son statut, afin de le(a) remplacer pendant toute la durée de l'indisponibilité formalisée par un arrêt de travail. Cette disposition déroge à toutes autres dispositions notamment celles issues des règlements généraux, des règles de participation et de qualification, des règlements de la LFB, et ce applicable pour la saison en cours."*

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- Modification réglementaire sur EEE/EEEE

Roselyne BIENVENU distribue et commente un document de travail réalisé par la Commission Juridique – Section Statuts et Règlements qui étudie cette modification réglementaire et concerne les joueuses et joueurs qui évoluent dans nos championnats. Le débat de ce soir donnera les orientations nécessaires à la Commission Juridique pour rédiger le nouveau texte.

Philippe COULON présente la synthèse du groupe de travail. Cette réflexion est partie d'un constat : nos règlements actuels ne respectent pas complètement la législation européenne, et en cas de contestation, ces règlements ne résisteront pas. Il faut savoir faire la distinction entre les joueurs(ses) de l'Espace Economique Européen, et joueurs(ses) hors Espace Economique Européen.

Roselyne BIENVENU apporte quelques précisions sur le droit communautaire, les accords et les règlements sportifs existants afin de lancer le débat.

Une discussion s'engage.

Jean-Pierre SIUTAT : un débat similaire s'était tenu en réunion de Ligue Féminine. Il faut faire attention aux enjeux financiers.

René LE GOFF : le sujet de la libre circulation des joueurs a été traité dans le Livre Blanc du Sport.

Yvan MAININI propose de réfléchir sur le règlement à mettre en place, sans pour autant copier les autres fédérations et protéger notre formation

Yannick SUPIOT : les joueurs étrangers évoluent également dans les Championnats Régionaux et Départementaux. Qu'advient-il de la formation dans l'avenir ?

Frédéric JUGNET : limiter à certaines divisions.

Patrice ROMERO : il faut différencier le sport professionnel et le sport amateur.

La Commission Juridique, Section Statuts et Règlements fera une nouvelle proposition au Comité Directeur des 14 et 15 Décembre 2007, à l'aide des orientations données ce soir.

○ **La Commission Informatique**

- Développement Internet de la Gestion Sportive

Claude AUTHIÉ : le mode de saisie des licences par les clubs, via Internet fonctionne bien.

La Commission Informatique a fait procéder au développement de la gestion sportive suite à la demande du Bureau Fédéral. Cette procédure permet :

- de travailler à distance sur Internet, de façon sécurisée,
- de faciliter le travail des Comités Départementaux qui n'ont pas de permanence,
- de supprimer les problèmes de réplique.

La gestion sportive sera mise en test dans quelques départements, elle sera opérationnelle dans tous les Comités Départementaux et toutes les Ligues Régionales dès la saison prochaine.

Thierry BALESTRIERE : comment peut-on faire pour alléger la procédure des codes équipes ?

Jean-Marie FLORET demande s'il existe une procédure afin d'éviter de ressaisir les codes à chaque nouvelle phase du championnat.

Claude AUTHIÉ lui confirme qu'une procédure existe et qu'il va diffuser une information détaillée de la marche à suivre.

○ **La Commission Sportive**

- Point sur les championnats de France Jeunes et Seniors.

Marie-Noëlle SERVAGE : les championnats ont débuté et il y a des forfaits à déplorer, dont deux en Championnat de France Cadettes et un en NF3. Il faudrait étudier une clause à ajouter aux règlements des Championnats de France Jeunes (non engagement pendant une ou plusieurs saisons par exemple).

Informations :

- problèmes de saisie des résultats sur audiotel durant 2 week-ends.
- La règle des moins de 21 ans élargie aux moins de 23 ans augmente le travail de vérification de la Commission notamment à cause des soucis de cohérence dans la base Historique.
- Beaucoup de changements d'horaires en raison des rencontres de la Coupe du Monde de Rugby.

Patrice ROMERO rappelle que les équipes non-engagées en Championnat de France Jeune n'avaient pas la possibilité de faire appel suite aux décisions prises par le Comité Directeur. Or certains clubs non satisfaits ont porté l'affaire devant le CNOSF.

Yvan MAININI précise que le Bureau Fédéral a tenu la ligne de conduite qu'il avait annoncé et qu'il est impossible d'empêcher les voies de recours.

- Point sur les Coupes de France.

Le premier tirage au sort se déroulera le Mercredi 17 Octobre 2007.

- **La CFAMC**

Jacques DENEUX communique des informations :

- nombre des arbitres est de 7400.
- Bon déroulement des stages de début de saison. Remarque : beaucoup d'arbitres ne sont pas préparés (physiquement et au niveau des règlements). Organisation de stages de rattrapage.
- Dernière étape de la mise en place de l'évaluation : tous les arbitres des championnats de France et du Haut Niveau seront évalués de la même façon. Très bon accueil des référents au niveau des Zones.

- La Charte OTM

Jacques DENEUX expose le document distribué aux membres du Comité Directeur et soulève les points suivants :

- Faut-il mettre en place une charte de l'OTM ?
- Telle que présentée, a-t-elle bien le même esprit que la Charte de l'Arbitrage ?
- Les sanctions sont-elles adaptées ?
- Échéancier pour la mise en place ?

Un débat s'engage.

Jean-Pierre HUNCKLER : il ne faut pas surcharger les clubs et d'abord faire une bonne application de la Charte de l'Arbitrage.

Yannick SUPIOT est favorable à la mise en place d'une Charte des OTM, mais le projet proposé semble trop compliqué et trop lourd à appliquer.

Jean-Marc JEHANNO : dans cette Charte de l'OTM, un niveau est imposé, contrairement à la Charte de l'Arbitrage.

Frédéric JUGNET : il est souhaitable de savoir quel est le nombre d'OTM concernés par cette Charte ?

Philippe COULON a fait une simulation des effets de cette charte dans la Ligue d'Auvergne, ce qui avait montré que plus de la moitié des OTM officiant actuellement dans la ligue ne seraient pas

concernés par cette charte puisque le club auprès duquel ils sont licenciés ne serait pas soumis à l'application de la charte. Cette situation pouvait provoquer un mouvement de ces OTM vers les clubs soumis à la charte qui ne lui paraît pas pertinente en l'état et crée une contrainte supplémentaire pour des clubs qui en subissent déjà beaucoup.

Jacques LAURENT n'est pas favorable à la mise en place d'une telle Charte, il faut trouver d'autres solutions pour valoriser les OTM.

Thierry BALESTRIERE : Il n'y a déjà pas assez de matches supports pour désigner les gens qui existent.

Jacky RAVIER trouve la Charte trop contraignante et pense qu'elle doit être allégée afin de motiver les OTM.

Marie-Noëlle SERVAGE : les clubs saturent d'obligations. Il faut plutôt essayer de valoriser les actions. La Ligue des Alpes rencontre, en premier lieu, des soucis de proximité.

Yvan MAININI pense qu'il est souhaitable de proposer une démarche éducative forte, afin d'attirer des jeunes à occuper les fonctions d'OTM.

Jacques DENEUX fera une nouvelle proposition au Comité Directeur des 14 et 15 Décembre 2007.

Des questions portant sur la CFAMC sont posées à Jacques DENEUX :

Thierry BALESTRIERE demande qu'un Forum sur la Charte de l'Arbitrage soit mise en ligne sur le site Internet de la FFBB.

Jean-Yves GUINCESTRE : les tests physiques et d'aptitude des arbitres se sont tenus dans les zones, il y a beaucoup d'échecs par manque de préparation. L'organisation systématique de sessions de rattrapage est de nature à démobiliser les stagiaires pour qu'ils se préparent correctement à la seule véritable échéance : le stage de Zone. On pourrait revoir les procédures.

Marie-Noëlle SERVAGE : concernant l'application de la Charte de l'Arbitrage, quelle est la procédure à adopter pour les équipes à sanctionner (sanctions financières et sportives) Qui va sanctionner, quand, plusieurs niveaux sont concernés (FFBB/LR/CD) ? Dans quel délai et à quelle date la Commission Sportive disposera-t-elle des informations pour arrêter les classements ? ...

Une discussion s'engage sur la Charte de l'Arbitrage, et le point de la formation des arbitres (stage validant).

Le Comité Directeur souhaite la mise en place d'un rétro planning et une étude de la situation par la Commission Juridique.

Jacques DENEUX propose de mettre en place un suivi informatique des stages effectués et mutations demandées.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents, pour la mise en place de ce suivi informatique.

- **FBO**
 - Compte rendu des opérations 2007.

Le Tournoi de Paris, avec l'Équipe de France A Masculine est une opération satisfaisante, avec un très bon taux de remplissage (100 % le Dimanche).

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur les Camps de Basket réalisés cet été : 395 stagiaires dont 66 arbitres, avec un très bon déroulement de ces stages.

L'objectif pour la saison prochaine : organiser 1 semaine supplémentaire de stage, à compter du 23 juin 2008.

Roland BLIEKAST informe de la bonne organisation du Tournoi de Strasbourg avec l'Équipe de France A Masculine.

- Objectifs 2008

Jean-Pierre HUNCKLER explique qu'une étude est réalisée afin de mettre en place une carte de France regroupant :

- les salles
- les hôtels

afin de cibler les organisateurs potentiels de manifestation, dans chaque région.

- La Coupe de France.

Jean-Pierre HUNCKLER donne un projet de programme :

Le samedi :

- Finale du Challenge Benjamins
- finale Handisport (problèmes d'horaire actuellement)
- finales du Trophée Coupe de France

Le dimanche :

- 11h00 : Finale Cadettes
- 13h15 : Finale Cadets
- 16h00 : Finale Coupe de France Seniors Féminines
- 18h30 : Finale Coupe de France Seniors Masculins

- **La Commission Contrôle de Gestion**

- Situation des clubs.

Serge GÉRARD explique que la Commission Contrôle de Gestion a demandé l'ouverture de plusieurs dossiers disciplinaires pour non production de documents, sur les comptes annuels 2006/2007 :

- LFB : 3 dossiers (1 classé sans suite ce jour).
- NM1 : pas de dossiers, tous les clubs sont à jour.
- NM2 : 14 dossiers (dont 8 classés sans suite ce jour).
- NF1 : 7 dossiers (dont 3 classés sans suite ce jour).

Pour la saison à venir :

NF1 : 3 clubs sur 16 ont encore des documents à produire.

NM2 : 10 clubs sur 56 ont encore des documents à produire.

Le Championnat de NM1 en est à sa cinquième journée, et se déroule correctement.

La préparation de la LFB (enregistrement des contrats se passe bien, encore quelques soucis avec la qualification de certaines joueuses.

Réunion du Samedi 13 Octobre 2007.

3. Bilan des campagnes d'été des équipes de France

Jean-Pierre de VINCENZI communique les résultats :

- des Équipes de France Jeunes :

- Equipe de France Cadettes (U 16) : Médaille d'Or au Championnat d'Europe à Valmiera (Lettonie)
- Equipe de France Cadets (U 16) : 6^{ème} place au Championnat d'Europe à Rethimno (Crète)
- Equipe de France Juniors Féminines (U 18) : 7^{ème} place au Championnat d'Europe à Novi Sad (Serbie)
- Equipe de France Juniors Masculins (U 18) : 6^{ème} place au Championnat d'Europe à Madrid (Espagne)
- Equipe de France Juniors Masculins (U 19) : Médaille de Bronze au Championnat du Monde à Novi Sad (Serbie)
- Equipe de France Espoirs Féminines (U 20) : Médaille de Bronze au Championnat d'Europe à Sofia (Bulgarie)
- Equipe de France Espoirs Masculins (U 20) : 9^{ème} place au Championnat d'Europe à Gorizia (Slovénie)
- Equipe de France Espoirs Féminines (U 21) : Médaille de Bronze au Championnat du Monde à Moscou (Russie).

Il souligne un problème important : le fait que certains joueurs et certaines joueuses doublent les compétitions durant l'été.

Bernard GAVA, chef de délégation avec une équipe cet été, pense que les entraîneurs de jeunes doivent retrouver et appliquer la véritable identité du Basket français fait de jeux simples et spontanés en évitant de se référencer continuellement au jeu NBA qui ne correspond pas à notre tempérament et culture.

Yvan MAININI précise qu'il adressera un courrier de remarque à la FIBA Europe, afin que le mode d'attribution des accréditations accordées aux Agents de joueurs et aux "Scouts" soit revu.

Jean-Yves GUINCESTRE : les joueurs n'arrivent pas à terminer correctement une rencontre, aller jusqu'au bout des choses.

Jean-Pierre de VINCENZI informe de l'arrêt de François GOMEZ en tant qu'entraîneur d'une équipe de France et du souhait de Francis DENIS de ne plus entraîner une équipe de France mais de se voir confier d'autres missions au sein de la DTBN.

- des Équipes de France Seniors :

- Equipe de France Seniors Masculine : 8^{ème} au Championnat d'Europe en Espagne.
- Equipe de France Seniors Féminine : 8^{ème} au Championnat d'Europe en Italie.

Ces résultats sont décevants pour le Basket français. Les deux équipes ont cruellement manqué de leader.

Jacky RAVIER se dit surpris d'avoir appris ce matin, par voie de Presse, les décisions du Bureau Fédéral qui s'était tenu la veille.

Yvan MAININI précise qu'en effet, un communiqué de Presse a été diffusé.

Yolaine COSTES se sent très solidaire des équipes de France. Il faut remotiver l'ensemble des acteurs du basket. Elle regrette également avoir appris dans la presse ce matin les décisions prises en interne.

Frédéric JUGNET : il fallait accentuer en amont le travail sur certaines lacunes connues. L'Entraîneur doit savoir rester à la tête de l'équipe, quoi qu'il arrive, il en est le responsable.

Jean-Pierre de VINCENZI précise que l'environnement des équipes est pesant et difficile à gérer.

Yannick SUPIOT : il faut construire un projet concret. Il souhaite voir s'instaurer un débat afin d'apporter des préconisations et des propositions pour l'avenir.

Jean-Pierre de VINCENZI : Il faut rebondir en se servant des causes de cet échec, accentuer le travail sur la formation dans les clubs, la détection et la Formation de Cadres.

Jacques LAURENT a été très surpris de l'attitude des bancs durant les rencontres, relatant le gros manque d'enthousiasme général.

Yvan MAININI informe qu'un Bureau Fédéral exceptionnel s'est tenu la veille, afin de faire une étude approfondie de la situation. Deux groupes, composés de personnes qualifiées, ont été mis en place en vue de définir la ligne conductrice à tenir et le profil de coach pour les Équipes de France A masculine et féminine en vue des échéances sportives à venir.

Françoise AMIAUD : la FFBB est en déficit d'image. Il faut trouver un moyen de garder les licenciés mobilisés.

Roselyne BIENVENU a bien compris les remarques de certains membres du Comité Directeur, et en tant que membre du Bureau Fédéral, elle pense que les décisions du Bureau Fédéral de la veille auraient dû être communiquées aux membres du Comité Directeur.

Philippe LEGNAME : la Presse ne doit pas prendre part à la détermination du choix des sélectionneurs des Equipes Nationales, ou aux structures des équipes de France. Il y a un temps pour la discussion et un autre pour la décision. La décision doit revenir aux experts, aux professionnels de la technique, c'est une affaire de spécialiste et dans ce domaine, chacun doit savoir rester à sa place.

Marie-Noëlle SERVAGE : au delà de la nomination d'un entraîneur, il y a des problématiques qui ont été soulevées et qui doivent être traitées.

Yvan MAININI informe que le Bureau Fédéral a justement voulu créer des groupes d'experts, afin de couper court à toute désignation externe et prématurée.

Frédéric JUGNET : il faut concentrer notre énergie et nos compétences afin de ne pas renouveler ce genre d'expérience négative.

4. La Chambre d'Appel : Composition de la Commission.

Yvan MAININI propose l'intégration de 2 nouveaux membres au sein de la Chambre d'Appel et soumet donc au vote du Comité Directeur la désignation des personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Jacques MOREAU, Président du corps des Tribunaux Administratifs et des Cours Administratives d'Appel (Paris)
- Monsieur Florian ROUSSEL, Conseiller / Rapporteur au Tribunal Administratif de Paris.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

5. Ligue Féminine de Basket : Présentation de la saison 2007/2008

Jean-Pierre SIUTAT annonce que la Ligue Féminine de Basket fête ses 10 ans et liste sommairement les actions réalisées depuis ces 10 ans :

- mise en place d'envois de SMS pour l'annonce des résultats.
- Guide Média qui sort le jour de l'Open LFB.
- Matches en Live sur Internet.
- Statistiques globales depuis la création de la Ligue Féminine (toutes les joueuses et toutes les équipes).
- Newsletter hebdomadaire.
- Plaquette marketing de bilan de saison.
- Grand Trophée Champion de France avec des déclinaisons (MVP, etc...).
- Mise à disposition de chaque club de 2 ordinateurs portables et d'une caméra numérique.
- Vidéothèque de toutes les rencontres de Ligue Féminine.
- Création de l'Open LFB en 2005
- Lancement et consolidation de l'opération "Marraine de Cœur".
- Passage de la LFB à 14 clubs.

- Organisation d'un week-end d'harmonisation des calendriers de LFB.
- Passage de 2 à 4 clubs en Euroleague Women.
- Passage de 3 à 4 clubs en Euro Cup Women.

Un des projets majeurs pour la saison 2007-2008 est la retransmission des rencontres de Championnat en Live sur Internet.

Il précise qu'à ce jour, il n'existe pas d'accord sectoriel de la convention collective dans le basket féminin

L'Open 2007 se tiendra les 27 et 28 Octobre 2007 au stade Pierre de Coubertin avec 4 rencontres le samedi et 3 rencontres le dimanche. Bourges, Challes les Eaux et Saint Amand sont les clubs phares pour l'opération Marraine de Cœur cette année.

Jean-Pierre SIUTAT présente aux membres du Comité Directeur le nouveau Logo de la Ligue Féminine et annonce le lancement d'un nouveau portail Internet.

6. Point financier

Rémy GAUTRON communique les chiffres au 30 septembre 2007 :

- Produit réalisés : environ 25%
- Charges réalisées : environ 24%

La Trésorerie de la FFBB est bonne.

7. Questions diverses

Jacques DENEUX informe que Chantal JULIEN a reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre Nationale du Mérite.

Françoise HUET : le Conseil des Jeunes se réunira la semaine prochaine. Organisation encore cette année des Assises pour les Jeunes Dirigeants et participation aux Universités d'Eté 2008.

Jacques LAURENT : organisation des premières sessions de formation des trésoriers ou des secrétaires comptables (test du logiciel unique proposé par la FFBB).

Christian AUGER rappelle que le 10 novembre prochain, se tiendra une cérémonie souvenir à la mémoire de Jean-Pierre GUESDON.

Françoise AMIAUD : il faut que la FFBB diffuse un message positif à véhiculer auprès des licenciés. Elle propose qu'une note soit rédigée.

Frédéric JUGNET : Yvan MAININI recevra prochainement les Présidents des Clubs de NF2 et NF3 qui avaient manifesté leur mécontentement suite à l'impression de "désavantage" par rapport aux équipes 2 de Ligue Féminine évoluant dans le même championnat.

Mouvement de personnel :

- Yves COLIN (retraite) sera remplacé par Pascal GOUDAIL.
- Michelle PLOMION (retraite) sera remplacée par Grégory TOSELLO.
- Bruno GASPERIN (départ) sera remplacé par Christophe BRUN.

Jean-Marc JEHANNO : lors des Jeux des Iles de l'Océan Indien qui se sont déroulés cet été, la Ligue Régionale de la Réunion a obtenu 2 médailles (1 Or pour les masculins et 1 Argent pour les féminines).

Patrice ROMERO précise que concernant les problèmes évoqués par les clubs de NF2 et NF3, les soucis rencontrés la saison dernière ne se reproduiront pas cette saison, la Commission Sportive surveille de près les opérations.

Yolaine COSTES soulève le souci rencontré par la Ligue de la Réunion pour se procurer des panneaux de basket pour le "Basket Ecole" et souhaite que les ballons soient changés dans les kits "Basket Ecole".

Ce problème étant propre à la Ligue de la Réunion, une étude sera réalisée.

Jacqueline PALIN lance un appel à candidature pour l'organisation des phases finales du TIC. A ce jour, il n'y a toujours pas de candidat.

Jean-Yves GUINCESTRE : La Ligue de Basse Normandie prépare l'Assemblée Générale de la FFBB à Deauville, le dossier avance.

Travaux de la COMED :

- Convocation au Ministère de toutes les fédérations sportives pour une réunion, le sujet suivant a été abordé :
 - o Les abus sexuels dans le monde du sport.
- Annonce de la refonte du Règlement Médical Fédéral.

Les journées médicales pour la saison 2007/1008 se dérouleront à Roanne le WE du 2 février 2008 et comprendront les réunions traditionnelles de médecins de ligues et médecins-Kinésithérapeutes des sélections nationales; d'une manière générale on constate qu'il n'y a plus de candidat à l'organisation de ces journées médicales.

Roselyne BIENVENU : L'avenir de la Fédération a besoin d'un Bureau Fédéral, d'un Comité Directeur et d'une Direction technique Nationale forte, ambitieuse, le tout de manière solidaire.

Yvan MAININI :

La Commission Fédérale des Jeunes propose :

Attribution du label Ecole Française de Mini Basket pour 3 ans (jusqu'en Juin 2010) :

BCP Nîmes (CD 30) – BC Maurepas (CD 78) – ASPTT Boulogne sur Mer (CD 62) – St Rémy Vittel (CD 88) – Entente Pessac BC (CD 33).

Accord du Comité Directeur.

Renouvellement du label Ecole Française de Mini Basket (jusqu'au 30 Juin 2010) :

Fontaine BC (21) – BC Pouzioux Vouneuil (CD 86) – Annecy Seynod AB (CD 74) – JDA Dijon (CD 21) – ASIB Mur Erigné (CD 49) – BB Challans Vendée (CD 85) – AS Ergue Armel Quimper (CD 29) – AS St Sorlin Lagnieu (CD 01) – AL Lons le Saunier (CD 39).

Accord du Comité Directeur.

Retrait du label Ecole Française de Mini Basket :

CEP Poitiers (CD 86) : club plus intéressé.

Basket Rillieux Crépieux (CD 69) : dossier refusé.

Accord du Comité Directeur.

Georgette GIRARDOT fait part du décès de deux membres du Conseil d'Honneur : MM. Raymond BAUDÉ et Jacques DENIS.

Jean COMPAGNON explique que le groupe de travail sur l'Esprit Sportif s'est réuni afin de proposer un projet de règlement pour le Challenge Jacques DORGAMBIDE et expose le document distribué aux membres :

Le Challenge Jacques DORGAMBIDE doit permettre de valoriser l'éthique du Basket Français. Il doit récompenser les associations qui respectent les règlements sportifs ou disciplinaires pour la saison en cours, dans les différents niveaux des championnats nationaux (excepté les niveaux professionnels). Le Challenge remis aux associations s'articule en 2 Trophées : 1 Trophée pour les équipes masculines, 1 Trophée pour les équipes féminines.

Règlement proposé pour la saison 2007/2008 : Challenge remis aux associations pour les équipes de niveau national (championnat de France) du plus haut niveau au niveau national le plus bas : Nationale 1 – 2 – 3 cadets ou cadettes 1^{ère} division – cadets ou cadettes 2^{ème} division – minimes masculins ou féminines.

La récompense sera attribuée à l'association qui respectera ce qui suit :

- A) l'association qui aura totalisé le moins de sanctions, compte tenu du nombre d'équipes qualifiées, engagées (fautes techniques selon la liste émise par FBI ou sanction disciplinaire infligée par la Commission de Discipline) = ratio.
- B) En cas d'égalité du nombre de sanctions, la sanction disciplinaire primera. Les autres sanctions et fautes techniques seront cumulées sur les équipes qualifiées dans plusieurs niveaux. L'équipe qualifiée au plus haut niveau, la moins sanctionnée sera prépondérante dans le total et hiérarchiquement dans les différents niveaux.
- C) Si l'égalité subsistait, l'application de la charte de l'arbitrage, départagerait les associations.

Une discussion s'engage.

Françoise AMIAUD s'étonne que le résultat sportif ne soit pas pris en compte dans ce Challenge.

Yvan MAININI : le Challenge doit être proposé avec des résultats trimestriels (Décembre, Mars et fin de saison).

Une nouvelle proposition sera faite au Comité Directeur des 14 et 15 Décembre 2007.

Jean COMPAGNON demande l'avis des membres du Comité Directeur quant au "Trophée" qui sera remis, à quelle date, lors de l'Assemblée Générale de la FFBB ?

Les membres du Comité Directeur souhaitent voir remettre un Challenge avec un Prix et un oriflamme.

Prochain Comité Directeur les 14 et 15 Décembre 2007 à Paris.